Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140717-2014_B313-DE
Date de télétransmission : 23/07/2014
Date de réception préfecture : 23/07/2014

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUILLET 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B313

OBJET : Développement économique et emploi - Commerce et artisanat - Attribution de subventions aux associations de proximité

Le 17 juillet 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 11 juillet 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard,vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :
CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à MANCEL Joël – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à MARTIN Régis – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard

Excusé(e)s :
AMIEL Michel, vice-président, les Pennes-Mirabeau – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – LEGIER Michel, membre du bureau, le Tholonet – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Christophe GROSSI donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services Administratifs
Direction des Interventions Économiques
Service Commerce et Artisanat
BR

05_6_03

BUREAU 17 JUILLET 2014

Rapporteur: Jean-Christophe GROSSI

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Commerce et artisanat

Objet : Attribution de subventions aux associations de proximité
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations ayant pour but la promotion de l'activité artisanale et commerciale de proximité des communes de la Communauté du Pays d'Aix. Il est proposé d'examiner 31 demandes de subvention pour lesquelles la Commission Développement Économique et Emploi du 1er juillet 2014 s'est prononcée pour un montant global de 75 401 euros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la politique de subventions mise en place depuis 2006 pour favoriser l'activité commerciale et artisanale de proximité, des associations de commerces de proximité, pourvues de projets de dynamisation des centre- villes ou villages, font appel à la Communauté du Pays d'Aix.

Les demandes ont été examinées au regard des critères adoptés par le Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération n°2011_A195).

Les subventions retenues par la Commission tiennent compte de l'impact des actions sur le territoire mais aussi des enveloppes budgétaires disponibles.

Les actions destinées à promouvoir le dynamisme de l'activité commerciale et artisanale qui vous sont présentées dans le tableau ci-dessous, sont détaillées dans les fiches « associations » annexées au rapport, accompagnées du budget prévisionnel 2014 correspondant.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
872	Animation de Noël – (décembre 2014)	SIMIANE - COMMERCE	Renforcer l'attraction des professionnels de la commune, en valorisant leurs activités, services et produits et assurer leur représentation auprès des autorités et organismes locaux, régionaux ....pour la défense de leur intérêt.	2 800	2 900 €	1 160 €	1 160 €	Non
874	La Gazette des Pros : 1 000 exemplaires (distribués de mars à décembre)	SIMIANE - COMMERCE	Renforcer l'attraction des professionnels de la commune, en valorisant leurs activités, services et produits et assurer leur représentation auprès des autorités et organismes locaux, régionaux ....pour la défense de leur intérêt.		2 000 €	985 €	985 €	Non
875	Spectacle : « sous les ponts de Paris » (du 23 au 30 novembre)	SIMIANE - COMMERCE	Renforcer l'attraction des professionnels de la commune, en valorisant leurs activités, services et produits et assurer leur représentation auprès des autorités et organismes locaux, régionaux ....pour la défense de leur intérêt.		2 300 €	920 €	920 €	Non
973	Marché artisanal – (17 mai)	VITRINES ET METIERS A SAINT CANNAT	Par des programmes attractifs, rechercher de nouveaux adhérents, et partenaires locaux, afin de mieux développer son image et assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local.	4 300 €	3 670 €	1 000 €	1 000 €	Non
974	Animations et	VITRINES ET	Par des programmes attractifs,		11 100 €	3 000 €	3 000 €	Non

	soirée dansante – (6 juillet)	METIERS A SAINT CANNAT	rechercher de nouveaux adhérents, et partenaires locaux, afin de mieux développer son image et assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local.					
975	Animation commerciale de fin d'année – (décembre)	VITRINES ET METIERS A SAINT CANNAT	Par des programmes attractifs, rechercher de nouveaux adhérents, et partenaires locaux, afin de mieux développer son image et assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local.		1 700 €	400 €	400 €	Non
774	Feux de la Saint – Jean (27 juin) : soirée dansante avec buvette et sandwichs	A C A R (Association des Commerçants et Artisans de Rognes)	Dynamiser le commerce dans le village par des animations festives, caritatives et commerciales	2 434€	4 290 €	600 €	600 €	Non
775	Noël à Rognes (13 décembre) : spectacle de magie avec Père Noël, goûter et maquillage	A C A R (Association des Commerçants et Artisans de Rognes)	Dynamiser le commerce dans le village par des animations festives, caritatives et commerciales		3 100 €	700 €	700 €	Non
777	Carnaval de Rognes (5 avril 2014) : défilé carnavalesque avec chars, soirée dansante et repas	A C A R (Association des Commerçants et Artisans de Rognes)	Dynamiser le commerce dans le village par des animations festives, caritatives et commerciales		5 320 €	1 700 €	1 700 €	Non
829	Exposition Coeur de Ville (mars) : Mise en valeur des commerçants et produits locaux avec participation des écoles	Vitrines de Pertuis .	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations culturelles et commerciales visant à animer la commune	26 000 €	3 095 €	1 238 €	1000 €	Oui
830	L'heure Rosé	Vitrines de Pertuis	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations		8 186 €	3 274 €	2600 €	Oui

	(du 4 juillet au 29 août) : apéritifs en ville		culturelles et commerciales visant à animer la commune					
832	Festival de tatouage (12 et 13 juillet) : créer un lien entre les différences	Vitrines de Pertuis	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations culturelles et commerciales visant à animer la commune		10 690 €	4 256 €	3400 €	Oui
833	Pertuis a « la patate » (septembre) : Découverte des produits locaux avec participation des écoles	Vitrines de Pertuis	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations culturelles et commerciales visant à animer la commune		6 740 €	2 696 €	2 200€	Oui
834	Fête de l'automne (novembre) : marché gourmand avec produits extérieurs à notre région	Vitrines de Pertuis	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations culturelles et commerciales visant à animer la commune		6 195 €	2 478 €	2 100€	Oui
835	Fête des Lumières et de la Glace (décembre) : activités pour les enfants	Vitrines de Pertuis	Resserrement des liens entre ses membres, défenses de ses adhérents, organisation de et participation aux manifestations culturelles et commerciales visant à animer la commune		45 400 €	18 160 €	14 700 €	Oui
842	Développement commercial des jeunes créateurs	Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode	Promouvoir et développer le secteur de la mode, du textile et de l'habillement. Accompagner les jeunes entreprises de création	10 000 €	88 536 €	10 000 €	10 000 €	Non
880	Vide grenier (22 juin) : avec animation pour les enfants : clown...	Association des Commerçants de la Gavotte (A C G)	Promouvoir le commerce dans la commune par des animations grand public	5 300 €	1 200 €	500 €	500 €	Non
881	Far West (septembre) : une semaine avec items communs et jeux et repas spectacle	Association des Commerçants de la Gavotte (A C G)	Promouvoir le commerce dans la commune par des animations grand public		8 300 €	3 000 €	3 000 €	Non
882	Fêtes de Noël	Association des	Promouvoir le commerce dans la commune par des animations		2 050 €	1 200 €	1 200 €	Non

	(20 décembre): animation pour les enfants des écoles	Commerçants de la Gavotte (A C G)	grand public					
883	Halloween (29 octobre) : goûter avec animations musicales et danses..	Association des Commerçants de la Gavotte (A C G)	Promouvoir le commerce dans la commune par des animations grand public		1 100 €	600 €	600 €	Non
1064	Marché de Noël (mi- décembre): animations avec parade et restauration	Laroque Ensemble	Renforcer l'attractivité de la commune par des actions de promotion et de valorisation des commerces	5 000 €	7 200 €	5 000 €	5 000 €	Non
1007	Marché de Noël en Provence (décembre)	Fuveau Cœur de Vie	Développer l'économie de la commune et promouvoir ses commerces en augmentant sa qualité de vie	8 000 €	37 550 €	10 000 €	8 000 €	Non
1103	Promotion de l'association auprès du public	Vitrines et métiers de Cabriès Calas	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer l'attraction commerciale de la commune	2 000 €	1 840 €	736 €	736 €	Non
1104	Cartes de fidélité (printemps -été)	Vitrines et métiers de Cabriès Calas	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer l'attraction commerciale de la commune		1 400 €	560 €	560 €	Non
1105	2 soirées interprofessionnelles (mai et novembre)	Vitrines et métiers de Cabriès Calas	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer l'attraction commerciale de la commune		6 000 €	2 400 €	2 400 €	Non
1106	Forum des associations (septembre)	Vitrines et métiers de Cabriès Calas	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer l'attraction commerciale de la commune		2 100 €	840 €	840 €	Non
107	Opération commerciale de Noël (décembre)	Vitrines et métiers de Cabriès Calas	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer l'attraction commerciale de la commune		2 300 €	920 €	920 €	Non
1108	Annuaire « professionnels «	Vitrines et métiers de	Organiser et mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer		3 500 €	1 400 €	1 400 €	Non

	(septembre)	Cabriès Calas	l'attraction commerciale de la commune					
1284	Fête des Mères (24 mai)	M'Ton Commerçant- Coudoux	Redynamiser le centre commercial, créer un bien vivre dans le village et une cohésion entre commerçants		3 100 €	1 240 €	1 240 €	Non
1285	Spectacle de danse (12 juillet)	M'Ton Commerçant- Coudoux	Redynamiser le centre commercial, créer un bien vivre dans le village et une cohésion entre commerçants		3 000 €	1 200 €	1 200 €	Non
286	Marché de Noël (20 et 21 décembre)	M'Ton Commerçant- Coudoux	Redynamiser le centre commercial, créer un bien vivre dans le village et une cohésion entre commerçants		3 350 €	1 340 €	1 340€	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2011_A195 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 approuvant les critères d'attribution de subvention au profit des associations de commerçants et artisans de pôles de proximité ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions aux associations, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 1er juillet 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des 31 subventions détaillées dans le tableau récapitulatif ci-dessus, pour un montant total de 75 401 euros ;

- **APPROUVER** les termes de la convention ci-annexée à conclure entre la C.P.A. et l'association les Vitrines de Pertuis ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération ;

- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 3F-94-6574 du budget 2014 qui présente les disponibilités nécessaires.

DOSSIER N° **2014_00872/874/875**	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° **113336**	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

	SIMIANE - COMMERCE
PRÉSIDENT	**Monsieur Emmanuel GIORDANENGO**
SIÈGE	**2, rue Michel Vassent - 13 109 SIMIANE - COLLONGUE**
OBJET STATUTAIRE	Simiane-Commerce est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Simiane -Collongue. Elle a pour objet de : -renforcer l'attraction des professionnels de la commune, - valoriser leurs activités, services et produits, -créer une image de marque commune à tous les professionnels, - assurer leur représentation auprès des autorités et organismes locaux, régionaux ....pour la défense de leur intérêt.
OBJET DE LA DEMANDE	La demande concerne 3 actions : -874 - « La Gazette des Pros » pour sa 3ième édition. 1 000 exemplaires distribués dans des boîtes aux lettres (mars à décembre 2014) pour mettre en avant les adhérents de l'association et faire connaître au grand public les actions menées par Simiane – Commerce - 875 - « Spectacle : sous les ponts de Paris » : (29 ou 30 novembre 2014) : spectacle grand public, sur le thème très prisé des chansons françaises issues du patrimoine multi générationnel. - 872 - « Animations de Noël » (décembre 2014), simultanément aux soirées d'illuminations organisées par la mairie.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	La commune de Simiane- Collongue bénéficie d'un dispositif FISAC
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 7 245 € : Commune de Simiane -Collongue= 900 €, CCIMP= 600€

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**7 200 €**	MONTANT DEMANDÉ	**3 065 €**
MONTANT PROPOSÉ	**3 065 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**42,57%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**2 800 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**38,65%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **Tous les critères d'attribution ne sont pas respectés** La subvention demandée dépasse 40% du budget prévisionnel des actions		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui

Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Non
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : a. 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	**Montants**	**RECETTES**	**Montants**
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	4300	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	2135
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives	140	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles gazette	2000	Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s) CCIMP	600,-
Sous-traitance générale		Commune (s) Simiane	900,-
Locations mobilières et immobilières		**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation		*Indiquer le montant total des subventions*	
Assurances	200	*sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2014)*	
Documentation		*Détail par service* 920 Spectacle	3065,-
Divers loc Matériel	200	985 Gazette	
62 – Autres Services extérieurs		1160 Animat. Noël	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	1010		
Déplacements, missions et réceptions	300		
Frais postaux et de télécommunication	30	Fonds Européens	
Services bancaires	20	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations Adhésion	1500
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	
TOTAL DÉPENSES :	8200,-	**TOTAL RECETTES :**	8200

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Simiane le 15/11/2013

Signature du Président

E. Giordano

ASSOCIATION SIMIANE-COMMERCE
2, Rue Michel Vassent
13109 SIMIANE COLLONGUE
Enregistrement N° W131004401
N° S.Ret. 637 872 517 00017

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	début décembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Cours des Héros, 13109 Simiane
Contenus et objectifs de l'action	ANIMATIONS DE NOEL
Public(s) ciblé(s)	Grand public
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	~ 500
Durée de l'action	4 H
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	890	Vente	
Prestations de services	1300	Autres produits Buvette	740
Matières et fournitures		Cotisations	500,-
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	200	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s) CCINP	280
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s) Simiane	220
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1160
Publicité	310	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	2900	**TOTAL PRODUITS :**	2900

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1160 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Simiane
Le 15/11/2013

Cachet de l'Association :
ASSOCIATION SIMIANE-COMMERCE
2, Rue Michel Vassent
13109 SIMIANE COLLONGUE
Enregistrement N° W1310[illegible]01
N° Siret 437 872 617 00[illegible]

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Mars 2014 → Décembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Semaine
Contenus et objectifs de l'action	La gazette des Parcs
Public(s) ciblé(s)	Grand Public.
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000 exemplaires distribués en BL
Durée de l'action	1 an.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	800,-	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	170
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s) CG 13 P	320
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	985
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		Revenus Publications	525
TOTAL CHARGES :	2000 €	**TOTAL PRODUITS :**	2000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 985.....€ représente 49,26..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Semaine.....
Le 15/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION SEMAINE-COMMERCE
2, Rue Michel Vassent
13109 SIMIANE COLLONGUE
Enregistrement N° W131004401
N° Siret 537 272 517 00017

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	23 ou 30 Novembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Salle des spectacles, complexe sportif
Contenus et objectifs de l'action	Spectacle "Sous les Ponts de Paris"
Public(s) ciblé(s)	Grand public
Nombre de participants / exposants	/
Nombre de spectateurs / visiteurs	≈ 70
Durée de l'action	2H50
Entrées payantes	oui X non □ (montant de l'entrée : 10 €)
Inscriptions payantes	oui □ non X (montant de l'inscription : ..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats de spectacle	1800	Vente entrées 70 x 10 €	700
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s) Simiane	680
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	920
Publicité	500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	2300€	**TOTAL PRODUITS :**	2300€

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 920 €uro représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Simiane
Le 15/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION SIMIANE-COMMERCE
2, Rue Michel Vassent
13109 SIMIANE COLLONGUE
Enregistrement N° W131004401
N° Siret 537 872 517 00017

DOSSIER N° 2014_00973/974/975	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 116193	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

VITRINES ET METIERS DE SAINT - CANNAT	
PRÉSIDENT	**Madame Virginie MARTINET**
SIÈGE	**Mairie de Saint-Cannat - 13 760 SAINT-CANNAT**
OBJET STATUTAIRE	Vitrines et Métiers de Saint-Cannat est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Saint-Cannat. Par des programmes attractifs, elle a pour objet de rechercher de nouveaux adhérents, et partenaires locaux, afin de mieux développer son image et assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local.
OBJET DE LA DEMANDE	La demande concerne 3 actions : -973 - « Marché artisanal du bien-être » - 17 mai 2014. Réunir 30 artisans et commerçants mis en avant grâce à un programme d'animation artistique et culturel. -974 - « Les Pitchounades » - Juillet 2014. Soirée dansante, repas et jeux dans le jardin public de la commune. -975 - « Animations de Noël » (décembre 2014),
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	La commune de Saint-Cannat bénéficie d'un dispositif FISAC
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 17 720 € : CG = 2 200 €, Commune de Saint-Cannat= 800 €, CCIMP= 1 200€

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**16 470 €**	MONTANT DEMANDÉ	**4 400 €**
MONTANT PROPOSÉ	**4 400 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**26,71%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**4 300 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**36,39%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **Tous les critères d'attribution sont respectés**		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de	Oui

la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	1200	Marchandises	3900
Achats non stockés de matières et fournitures	970	Prestations	500
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2150	Produits des activités annexes	1100
Fournitures d'entretien et petit équipement	1600	**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives	800	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s) ↑ St Cannat	800
Sous-traitance générale	3000	Commune (s) ↓ Conseil Général 13	2200
Locations mobilières et immobilières	1360	**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation		*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions*	
Assurances	100	*sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	4800
Documentation		*Détail par service*	
Divers		.....	
62 – Autres Services extérieurs		.....	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	4000	C.C.I.T.P.	1200
Déplacements, missions et réceptions	390	.....	
Frais postaux et de télécommunication	50	Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes		.....	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes	60		
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations	1250
Charges sociales		Autres (à détailler) SPONSORS	700
Autres charges de personnel	1200		
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	17720	TOTAL RECETTES :	17720

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à St Cannat le 28/11/2013

Signature du Président

Cachet de l'Association

(45)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	6 Juillet 2014
Lieu(x) de réalisation	Salle des Fêtes
Contenus et objectifs de l'action	Après midi animation + Soirée découverte
Public(s) ciblé(s)	Familial et touriste (81 inscrits)
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	300
Durée de l'action	Journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	1100
Achats	700	Vente	3600
Prestations de services	3000	Autres produits	800
Matières et fournitures	3750	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	1000	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s) CG13	1100
Autres Services extérieurs		Commune (s) St Canat	400
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	3000
Publicité	8000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		CCIFP	600
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	600	Autres recettes attendues (à détailler) Sponsors	500
Autres frais généraux	50	.....	
TOTAL CHARGES :	17100	**TOTAL PRODUITS :**	17100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ..3000..€ représente .....17..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à...St Canat.....
Le ..28../11...../..13...

Cachet de l'Association :

(1/3)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	17 mai
Lieu(x) de réalisation	~~[illegible]~~ Centre Ville
Contenus et objectifs de l'action	Marché artisanal
Public(s) ciblé(s)	Famille du Canton
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	300
Durée de l'action	Demi-Journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription :..20.... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	800	**Ressources propres**	170
Achats	120	Vente	300
Prestations de services	590	Autres produits	200
Matières et fournitures		Cotisations	300
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	360	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s) CG13	1100
Autres Services extérieurs		Commune (s) St Cannat	200
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1000
Publicité	1200	Organismes sociaux (à détailler) CCIMP	400
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	600	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3670	**TOTAL PRODUITS :**	3670

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1000 €représente 27 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à St Cannat Cachet de l'Association :
Le 28/11/2013

(3/3)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	DÉCEMBRE 2014
Lieu(x) de réalisation	VILLAGE

(3/3)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	DÉCEMBRE 2014
Lieu(x) de réalisation	VILLAGE
Contenus et objectifs de l'action	Animation Commerciale
Public(s) ciblé(s)	Habitants de la Commune
Nombre de participants / exposants	35
Nombre de spectateurs / visiteurs	3000
Durée de l'action	15 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	400
Achats	300	Vente	300
Prestations de services	500	Autres produits	
Matières et fournitures	100	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s) St Cannat	800
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	400
Publicité	800	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		CCIAP	800
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		.....	
TOTAL CHARGES :	1700	**TOTAL PRODUITS :**	1700

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 400 €€ représente 32 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à St Cannat
Le 28/11/2014

Cachet de l'Association :

DOSSIER N° 2014_00774/775/777	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 109339	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE ROGNES (ACAR)	
PRÉSIDENT	**Monsieur Bruno POULET**
SIÈGE	**3, cours Etienne - 13 840 ROGNES**
OBJET STATUTAIRE	L'ACAR de Rognes est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Rognes. Elle a pour objectif de dynamiser son image et d'assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local, au moyen d'actions grand public.
OBJET DE LA DEMANDE	La demande concerne 3 actions : - 777 - « Le Carnaval de Rognes» (samedi 5 avril 2014) : défilé carnavalesque, chars, soirée dansante avec animation D.J. repas.... - 774 - « Les feux de la Saint-Jean » : (vendredi 27 juin 2014) : soirée dansante en extérieur, avec buvette, sandwichs et animation D.J. - 775 - « Noël à Rognes » (samedi 13 décembre 2014): de 15h00 à 19h00, accueil de 80 à 100 personnes pour un spectacle de magie, un goûter et séances de maquillage avec le Père Noël.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	La commune de Rognes ne bénéficie pas de dispositif FISAC
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 12 710 € : Commune de Rognes = 300 €, CCIMP= 700€

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**12 710 €**	MONTANT DEMANDÉ	**3 000 €**
MONTANT PROPOSÉ	**3 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**23,60%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**2 434 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**29,73%**
OBSERVATIONS	**<u>Bilan 2013</u>** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **<u>Tous les critères d'attribution sont respectés</u>**		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de	Oui

	la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	
	Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
	L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
	L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
	Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
	La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
	Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
	Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	4350.	Marchandises	3590.
Achats non stockés de matières et fournitures	5550	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	800	**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) ccinp	700
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 – Services extérieurs	1100.	Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	300
Locations mobilières et immobilières		**Communauté du Pays d'Aix** ..... *Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2014) Détail par service*	3000.
Entretien et réparation			
Assurances	180.		
Documentation			
Divers			
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	660.		
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler) fonds asso	5020
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations	
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante	70.	**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	12710	TOTAL RECETTES :	12710

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Rognes le 26/11/2013

Signature du Président

Cachet de l'Association

A.C.A.R. ROGNES

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Vendredi 27 Juin
Lieu(x) de réalisation	Espace Vernier Rognes
Contenus et objectifs de l'action	Fête de la St Jean Soirée buvette sandwichs
Public(s) ciblé(s)	Tous
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	400 env.
Durée de l'action	1 soirée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	~~1000~~
Achats	2400.	Vente	2490
Prestations de services	650	Autres produits	
Matières et fournitures	500	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	200	Etat (à détailler) CCIMP	200
Entretien		Région (s)	
Assurances	60.	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	600,-
Publicité	180	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	4290	**TOTAL PRODUITS :**	4290

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 600..€ représente ..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à.....Rognes.....

Le 25/11/2013

Cachet de l'Association :

C.C.I.P. ROGNES UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Samedi 13 Décembre.
Lieu(x) de réalisation	MJC Rognes.
Contenus et objectifs de l'action	Noël à Rognes.
Public(s) ciblé(s)	Enfants
Nombre de participants / exposants	(80 à 100 personnes)
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	15 H 19 H.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	2
Achats	250.-	Vente	
Prestations de services	2000.	Autres produits Fonds Asso.	2100
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	600.	**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler) CCICP	300.-
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	700.
Publicité	180	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	70.		
TOTAL CHARGES :	3100.	**TOTAL PRODUITS :**	3100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ...700...€ représente .....22..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à...Rognes.....
Le ..05/..11...2013

Cachet de l'Association :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	SAMEDI 05 AVRIL 2014
Lieu(x) de réalisation	Rue du village et MJC
Contenus et objectifs de l'action	CARNAVAL
Public(s) ciblé(s)	TOUS.
Nombre de participants / exposants	–
Nombre de spectateurs / visiteurs	200 à 300 personnes.
Durée de l'action	1 JOUR.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	3020.
Achats	2900	Vente	1100
Prestations de services	1700	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	300	Etat (à détailler) CCIMP	200
Entretien		Région (s)	
Assurances	120.	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	300
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1700
Publicité	300	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		.....	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		.....	
TOTAL CHARGES :	5320	**TOTAL PRODUITS :**	5320

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1700..€ représente ..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Rognes
Le 05/11/2013.

Cachet de l'Association :

A.C.A.R.
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE ROGNES

DOSSIER N° **2014_00829/830/832/833 / 834/835**	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° **000058**	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

LES VITRINES DE PERTUIS	
PRÉSIDENT	**Monsieur Eugène HERMITTE**
SIÈGE	**62, place jean Jaurès - 84 120 PERTUIS**
OBJET STATUTAIRE	Les Vitrines de Pertuis est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Pertuis. Elle a pour objectif : -le resserrement des liens et rapports conviviaux entre tous ses membres, en soutenant et informant ses adhérents sur toute question d'ordre économique, juridique liée à leur activité. - l'organisation et la participation à des manifestations commerciales et culturelles, dans le but d'animer et de faire vivre le bassin socio – économique de Pertuis.
OBJET DE LA DEMANDE	.La demande concerne 6 actions : - 829 - « Cœur de ville» (3 jours en mars 2014) : mise en valeurs des commerçants et des produits locaux. Nombre de visiteurs attendus : 3 000 personnes. - 830 - « L'heure « rosé » » : (8 vendredis soirs en juillet et août 2014) participation de 40 commerçants de l'association « Cœurs de Ville » et des adhérents des « Vitrines de Pertuis ». Nombre de visiteurs attendus : 12 000 personnes. - 832 - « Festival de tatouage » (les 12 et13 juillet 2014): dans le but de créer un lien entre les différences. Nombre de visiteurs attendus : 3 000 personnes sur les 2 jours. -833 - « Pertuis a la patate » (septembre 2014) : manifestation sur la place Jean Jaurès pour tout public et les écoles avec la participation des 60 adhérents des « Vitrines de Pertuis » et de 30 exposants. Nombre de visiteurs attendus : 3 000 personnes sur 2 jours. -834 - « Fête de l'automne » (novembre 2014) : marché gourmand avec présentation de produits hors de notre région, avec la participation de 30 exposants et de 40 adhérents des « Vitrines de Pertuis ».Nombre de visiteurs attendus : 5 000 personnes sur 5 jours. -835 - « Fête des Lumières et de la Glace » (décembre 2014) : attirer une clientèle de la commune et extra-communale, proposer une activité ludique et féerique aux enfants et animer le centre ville. Participation des 60 adhérents des « Vitrines de Pertuis » et de 30 exposants. Nombre de visiteurs (payants : 5€) attendus : 15 000 sur les 22 jours de décembre.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	La commune de Pertuis bénéficie d'un dispositif FISAC
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 89 020 € : CG= 2 000 €, Commune de Pertuis= 9 500 €,

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**80 306 €**	MONTANT DEMANDÉ	**32 102 €**
MONTANT PROPOSÉ	**26 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**32,38%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**26 000€**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**12,41%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **Tous les critères d'attribution ne sont pas respectés** La commune compte moins de 50 000 habitants.		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195) (Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)	
Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Non

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	**Montants**	**RECETTES**	**Montants**
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	42000	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie) EDF	420	Produits des activités annexes	3000
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives	2050	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	1950	Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s)	2000
Sous-traitance générale		Commune (s) PERTUIS	9500
Locations mobilières et immobilières Loyers	4838	**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation		*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions*	
Assurances	420	*sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	
Documentation		*Détail par service* Animations	11396
Divers	3000	Temps AGENTS	20706
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3800	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	4000		
Déplacements, missions et réceptions	500		
Frais postaux et de télécommunication	3000	Fonds Européens	
Services bancaires	450	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations SACEM	720		
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts	13742	Cotisations	16134
Charges sociales	7780	Autres (à détailler) DONS, SPONSORS + VITRINES	26284
Autres charges de personnel	350		
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	
TOTAL DÉPENSES :	89020	**TOTAL RECETTES :**	89020

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à PERTUIS le 26/11/2013

Signature du Président

Cachet de l'Association

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tel./Fax 04 90 08 56 67
Port. 06 14 83 08 28
ou 06 27 52 17 42
Siret 411 817 372 000 21

LES VITRINES DE PERTUIS

8

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	MARS 2014.
Lieu(x) de réalisation	PERTUIS - Centre Ville + Gymnase du Tourier

* Pour la

Date de :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	MARS 2014.
Lieu(x) de réalisation	PERTUIS - Centre Ville + Gymnase du Tournier
Contenus et objectifs de l'action	COEURS DE VILLE / mise en valeur des commerçants mise en valeur des Produits locaux
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics + Ecoles Partenariat avec les Ecoles
Nombre de participants / exposants	50 "Coeurs de Ville" et Participants + 28 Adhérents commerçants
Nombre de spectateurs / visiteurs	3000
Durée de l'action	3 Jours.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	300	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	1357
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	500
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1238
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel	1795	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3095	**TOTAL PRODUITS :**	3095

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1238...€ représente .....40.... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Pertuis.....
Le ..26./.M...../.2013

Cachet de l'Association :

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél./Fax 04 90 08 56 67
Port. 06 14 83 08 28
ou 06 27 52 17 42
Siret 411 817 372 000 21

LES VITRINES DE PERTUIS

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Du 04/07/14 au 29/08/14 - les Vendredis soirs de l'Eté - JUILLET et AOÛ
Lieu(x) de réalisation	Centre Ville de PERTUIS - Places MIRABEAU et J-JAURÈS (ou R
Contenus et objectifs de l'action	"L'HEURE" "ROSÉ"
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC
Nombre de participants / exposants	40 commerçants "Centre de Ville", Adhérents, Animations.
Nombre de spectateurs / visiteurs	12000 sur l'Eté.
Durée de l'action	8 Vendredis soirs.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente (Recettes)	1000
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	2612
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations Sono	200	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	500
Autres Services extérieurs		Commune (s)	800
Honoraires Animations musicales avec plusieurs groupes	3000	**Communauté du Pays d'Aix**	3274
Publicité	900	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel	3586	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	300		
TOTAL CHARGES :	8186	**TOTAL PRODUITS :**	8186

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 3274 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis
Le 26/11/2013

Cachet de l'Association :

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél./Fax 04 90 08 56 67
Port. 06 14 83 08 28
ou 06 27 52 17 42
Siret 411 817 372 000 21

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	les 12 et 13 Juillet 2014.
Lieu(x) de réalisation	CENTRE Ville PERTUIS - Places Jean Jaurès, Mirabeau, Cours Républ
Contenus et objectifs de l'action	FESTIVAL DU TATOUAGE - CREER un lien entre les différences
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC et VACANCIERS.
Nombre de participants / exposants	60 Adhérents, 50 Exposants et participants.
Nombre de spectateurs / visiteurs	3.000
Durée de l'action	2 JOURS.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	1500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	600	Cotisations	2214
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations SOMO	500	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	500
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1900
Honoraires Groupes de Musique	3500	**Communauté du Pays d'Aix**	4276
Publicité	600	Organismes sociaux (à détailler) ..... CCI	1800
Déplacements, missions	300	.....	
Charges de personnel	2690	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1000	.....	
TOTAL CHARGES :	10690	**TOTAL PRODUITS :**	10690

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ...4256.€ représente .....40..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à.....PERTUIS.....
Le ..26./..11.../.2013

Cachet de l'Association :

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél./Fax 04 90 08 56 67
Port. 06 14 83 08 28
ou 06 27 52 17 42
Siret 411 817 372 000 21

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	SEPTEMBRE
Lieu(x) de réalisation	Centre Ville de PERTUIS - Place Jean Jaurès.
Contenus et objectifs de l'action	PERTUIS A'LA PATATE" - Découverte produits locaux -
Public(s) ciblé(s)	Tout Public + Ecoles. Participation écoles + public
Nombre de participants / exposants	60 Adhérents - 30 Exposants et partenaires.
Nombre de spectateurs / visiteurs	6000
Durée de l'action	2 Jours.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	800	Vente	
Prestations de services	600	Autres produits	200
Matières et fournitures	600	Cotisations	1344
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations Sono	400	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	500
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1000
Honoraires	450	**Communauté du Pays d'Aix**	2696
Publicité	1100	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		.....	
Charges de personnel	2690	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) Dons	1000
Autres frais généraux	100	.....	
TOTAL CHARGES :	6740	**TOTAL PRODUITS :**	6740

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 2696 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis
Le 26/11/2013

Cachet de l'Association :

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél./Fax 04 90 08 56 67
Port. 06 14 83 08 28
ou 06 27 52 17 42
Siret 411 817 372 000 21

LES VITRINES DE PERTUIS

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* **Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	NOVEMBRE 2014.
Lieu(x) de réalisation	Centre Ville PERTUIS – Places J-Jaurès, Mirabeau
Contenus et objectifs de l'action	FETE DE L'AUTOMNE. Marché gourmand + Présentation produits régionaux extérieurs et notre région (ex: GERS)
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC
Nombre de participants / exposants	30 Exposants + 40 Adhérents
Nombre de spectateurs / visiteurs	5000
Durée de l'action	5 jours -
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	400	Cotisations	2260
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations SONO	300	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	500
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	1200	**Communauté du Pays d'Aix**	2478
Publicité	2500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	1795	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) .....Dons.....	957
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	6195	**TOTAL PRODUITS :**	6195

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 2.478..€ représente .....40..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à.....PERTUIS.....
Le .26./..11..../2013.

Cachet de l'Association :

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél./Fax 04 90 08 56
Port. 06 14 83 08
ou 06 27 52 17
Siret 411 817 372 00

LES VITRINES DE PERTUIS

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* **Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	DÉCEMBRE 2014.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	DÉCEMBRE 2014.
Lieu(x) de réalisation	CENTRE VILLE DE PERTUIS. Places J. Jaurès, Mirabeau et
Contenus et objectifs de l'action	FETE "Des lumières et de Glace" - Attirer une clientèle permanente extérieure
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC - Famille. - proposer une activité aux enfants
Nombre de participants / exposants	60 Adhérents, 30 Exposants et Participants. - Animer le Centre Ville
Nombre de spectateurs / visiteurs	15000
Durée de l'action	22 jours.
Entrées payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'entrée : 5,- €) / heure
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription :........... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	400
Prestations de services		Autres produits	1000
Matières et fournitures		Cotisations	1000
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations Matériel, Patrimoine, Calèche, Chalets.	33600	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	500	Département (s)	2000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	5400
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	18160
Publicité	2800	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	250	....	
Charges de personnel	8150	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) Sponsors, Dons	17440
Autres frais généraux	100		
TOTAL CHARGES :	45400	**TOTAL PRODUITS :**	45400

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 18160 € représente ....40..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....PERTUIS........ Cachet de l'Association :

Le ...26/11...../..2013

Les Vitrines de Pertuis
62, Place Jean Jaurès
84120 Pertuis
Tél/Fax 04 90 08 56 67
~~Port. 06 14 83 08 28~~
ou 06 27 52 17 42
VITRINES DE PERTUIS

DOSSIER N° 2014_00842	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 116392	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

MAISON MEDITERRANEENNE DES METIERS DE LA MODE	
PRÉSIDENT	**Monsieur Jean Brice GARELLA**
SIÈGE	**19, rue Fauchier - 13 002 MARSEILLE**
OBJET STATUTAIRE	La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode est une association ayant pour objet de promouvoir et développer le secteur de la mode, du textile et de l'habillement, et l'ensemble de ses industries, services, artisans et commerces sur le territoire Aix-Marseille en liaison avec les organisations nationales et méditerranéennes et les institutions territoriales. Elle vise plus spécialement à accompagner les jeunes entreprises de création dans leur démarche d'entrepreneurs, durant leurs phases de création, d'amorçage et de développement.
OBJET DE LA DEMANDE	Sous l'appellation : « Itinéraire Mode 2014 – 8ème édition », la demande s'inscrit depuis 7 ans, dans une stratégie de développement commercial en associant des boutiques d'Aix-en-Provence et de Marseille aux jeunes talents de mode accompagnés par MMMM: - Concept : faire découvrir des jeunes marques dans des boutiques de référence - Objectifs : aider les jeunes entreprises de création à se faire connaître en se confrontant au grand public permettre aux commerçants de dynamiser leur point de vente proposer les collections à une large clientèle
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 88 536 € : CG = 25 000 €, Communauté urbaine de Marseille = 25 000 €, Commune de Marseille = 15 000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**88 536 €**	MONTANT DEMANDÉ	**10 000 €**
MONTANT PROPOSÉ	**10 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**11,29%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**10 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**21,27%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances.		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de	Oui

l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :	—	EXCÉDENT À REPORTER :	—

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats	41.000	**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	0
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	608.000
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	0
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s) Région Paca	180.000
61 – Services extérieurs	217.396	Département (s) des Bouches du Rhône	250.000
Sous-traitance générale	55.818	Commune (s) Ville de Paris	8.000
		Ville de Marseille	60.000
Locations mobilières et immobilières	128.999	**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation	22.842	*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions*	10.000
Assurances	577	*sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	
Documentation	9.060	*Détail par service*	
Divers	—	.....	
62 – Autres Services extérieurs	650.008	.....	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	448.212	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	97.317	.....	0
Déplacements, missions et réceptions	66.998	.....	
Frais postaux et de télécommunication	37.333	Fonds Européens	0
Services bancaires	348	Emplois Aidés (ex CNASEA)	0
Divers	0	Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes	3.400	Communauté Marseille Provence Métropole	100.000
Impôts et taxes sur rémunérations	3.400		
Autres impôts et taxes	0		—
64 – Charges de personnel	172.992	**75 – Autres produits de gestion courante**	476.796
Salaires bruts	108.000	Cotisations	360.000
Charges sociales	60.000	Autres (à détailler)	116.796
Autres charges de personnel	4.992		
65 – Autres charges de gestion courante	—	**76 – Produits financiers**	—
67 – Charges exceptionnelles	—	**77 – Produits exceptionnels**	—
68 – Dotations aux amortissements et provisions	—	**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	—

TOTAL DÉPENSES :	1.084.796	TOTAL RECETTES :	1.084.796

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Marseille le 29/11/2013

Signature du Président

Cachet de l'association

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES MÉTIERS DE LA MODE
10, Rue Fauchier - CS 90348 - 13215 Marseille Cedex 02
Tél. +33 (0)4 91 14 92 14 - Fax +33 (0)4 91 14 92 04
contact@m-mmm.fr - www.m-mmm.fr
Association loi 1901 - Siret 379 175 946 000 27

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Octobre - Novembre 2014
Lieu(x) de réalisation	AIX-en-PROVENCE MARSEILLE ARLES

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Octobre - Novembre 2014
Lieu(x) de réalisation	AIX-en-PROVENCE MARSEILLE ARLES
Contenus et objectifs de l'action	Développement commercial des jeunes créateurs
Public(s) ciblé(s)	Commerçants et jeunes créateurs.
Nombre de participants / exposants	30 à 40 commerces de détail et id^te créateurs
Nombre de spectateurs / visiteurs	3.000
Durée de l'action	9 mois de préparation et 1,5 mois de commerces
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	100	**Ressources propres**	13.536
Achats	-	Vente	
Prestations de services	-	Autres produits Entreprises	13536
Matières et fournitures	-	Cotisations	
Services extérieurs	3.800	**Subventions demandées :**	75.000
Locations	-	Etat (à détailler)	0
Entretien	-	Région (s)	0
Assurances	-	Département (s) des Bouches du Rhône	25.000
Autres Services extérieurs	35.476	Commune (s) Ville de Marseille	15.000
Honoraires	-	**Communauté du Pays d'Aix**	10.000
Publicité	-	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	-		
Charges de personnel	-	Fonds Européens	
Salaires bruts	-	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	-	Autres recettes attendues (à détailler) Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole	25.000
Autres frais généraux	49.160		
TOTAL CHARGES :	88.536	**TOTAL PRODUITS :**	88.536

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires	0	**Total des contributions volontaires**	0

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 10.000.€ représente ....11,29. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille.....
Le 29/11..../2013

Cachet de l'Association :

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES MÉTIERS DE LA MODE
19, Rue Fauchier - CS 90348 - 13215 Marseille Cedex 02
Tél. +33 (0)4 91 14 92 14 - Fax +33 (0)4 91 14 92 04
contact@m-mmm.fr - www.m-mmm.fr
Association loi 1901 - Siret 379 175 946 000 27

DOSSIER N° 2014_00880/881/883 /882	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 117229	1 JUILLET 2014	17 JUILLET 2014	Non

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA GAVOTTE (A C G)	
PRÉSIDENT	Monsieur Renaud RENALDO
SIÈGE	62, ave François Mitterrand - 13 170 LES PENNES MIRABEAU
OBJET STATUTAIRE	L'ACG est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune des Pennes Mirabeau. Elle a pour objectif de dynamiser son image et d'assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local, au moyen d'actions grand public.
OBJET DE LA DEMANDE	L'ACG propose 4 actions : - 880 - « Vide grenier de l'été » (22 juin 2014) : 2ème édition. Suite au succès de 2013, la manifestation est renouvelée en y rajoutant des animations pour les enfants (clown et animations musicales). - 881 - « Animation Far West » (septembre 2014) : semaine commerciale durant laquelle les commerçants proposent des animations et des offres promotionnelles. La semaine sera clôturée par une habituelle journée de fête sur le thème du far West : animations cow-boys et indiens, danse, chanteur, rodéo mécanique pour les adultes et les enfants, show lasso...En fin de journée, un repas avec spectacle musical sera proposé. - 883 - « Goûter Halloween » (29 octobre 2014) : goûter sur le thème d'Halloween avec animations musicales, danses, train aux marrons, confiseries et boissons offertes. - 882 - « Fêtes de Noël sur la Gavotte et les Pennes Mirabeau » (20 décembre 2014) : durant toute la période des fêtes de Noël les commerçants seront en fête avec des décorations communes dans les vitrines et sur les devantures, avec des cadeaux à offrir aux clients. Une animation dédiée aux enfants sera également proposée pour les enfants des écoles de la commune.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 12 650 € : Commune des Pennes Mirabeau = 2 000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**12 650 €**	MONTANT DEMANDÉ	**5 300 €**
MONTANT PROPOSÉ	**5 300 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**41,89%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**5 300 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**30,67%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **Tous les critères d'attribution ne sont pas respectés** La subvention demandée dépasse 40% du budget prévisionnel.		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195) (Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)	
Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Non
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	22 Juin 2014
Lieu(x) de réalisation	Square Jean Moulin (la Gavotte)
Contenus et objectifs de l'action	Animations pour les enfants
Public(s) ciblé(s)	Adultes et Enfants des Pennes Mirabeau et Alentours
Nombre de participants / exposants	80
Nombre de spectateurs / visiteurs	800 personnes
Durée de l'action	1 Journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	400	Vente	500
Prestations de services	400	Autres produits	200
Matières et fournitures	300	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	500
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	1200	**TOTAL PRODUITS :**	1200

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ..500...€ représente ..41,66.... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ..Gavotte.....
Le ..27/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION DES COMMERCANTS
DE LA GAVOTTE
CHEZ CLAP,
PLACE VICTOR ISNARD
13170 LES PENNES MIRABEAU

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	[illegible]

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	SEPTEMBRE 2014.
Lieu(x) de réalisation	Square Jean Moulin (la Gavotte)
Contenus et objectifs de l'action	Animations Commerciales et Repas sur le Thème Parisien
Public(s) ciblé(s)	Adultes et enfants des Penons Mirabeau et Alentours
Nombre de participants / exposants	80
Nombre de spectateurs / visiteurs	2500
Durée de l'action	1 semaine
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	2500	Vente	1800
Prestations de services	5450	Autres produits	
Matières et fournitures	250	Cotisations	1250
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	2000
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	3000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		.....	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		Sponsor	250
TOTAL CHARGES :	8300	**TOTAL PRODUITS :**	8300

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 3000 €uros représente 36,14 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Gavotte
Le 10/11/13

Cachet de l'Association :

DE LA GAVOTTE
CHEZ CEAP,
PLACE VICTOR ISNARD
13170 LES PENNES MIRABEAU

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	29 octobre 2014
Lieu(x) de réalisation	Village des Pennes Mirabeau
Contenus et objectifs de l'action	Animations sur le thème d'Halloween
Public(s) ciblé(s)	Enfants et Adultes des Pennes Mirabeau
Nombre de participants / exposants	5
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	3 heures
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	200	Vente	
Prestations de services	600	Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	500
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	600
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	1100	**TOTAL PRODUITS :**	1100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ..600...€ représente ..54,55... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ....Gavotte.....
Le 27/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION DES COMMERCANTS
DE LA GAVOTTE
CHEZ CEAP,
PLACE VICTOR ISNARD
13170 LES PENNES MIRABEAU

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	20 décembre 2014
Lieu(x) de réalisation	La Gavotte et le Village des Ponnes Miraboau
Contenus et objectifs de l'action	Animations sur le Rhône de Noël
Public(s) ciblé(s)	enfants et adultes des Ponnes
Nombre de participants / exposants	10
Nombre de spectateurs / visiteurs	700 et 600 personnes
Durée de l'action	3h et 3h
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats	700	Vente	
Prestations de services	1100	Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	850
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1200
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	2050	**TOTAL PRODUITS :**	2050

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1200 € représente 58,53 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits hors contributions volontaires)

Fait à Gavotte
Le 7/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION DES COMMERCANTS
DE LA GAVOTTE
CHEZ CEAP,
PLACE VICTOR ISNARD
13170 LES PENNES MIRABEAU

DOSSIER N° **2014_01064**	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° **114227**	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

LAROQUE ENSEMBLE	
PRÉSIDENT	**Monsieur Fabrice RUIZ**
SIÈGE	**Restaurant le Grain de Sel, Bld de l'Europe unie** **13 640 LAROQUE D'ANTHERON**
OBJET STATUTAIRE	Laroque Ensemble est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Laroque d'Anthéron. Elle a pour objectif de dynamiser son image et d'assurer la promotion de l'artisanat et du commerce local, au moyen d'actions grand public.
OBJET DE LA DEMANDE	Laroque Ensemble propose un marché de Noël avec animations pour la mi-décembre 2014, avec : -divers jeux pour les enfants -passage du Père Noël avec ses rennes - parade déambulatoire avec peluches géantes - château gonflable avec jongleurs - stands avec exposants des commerçants de Laroque Ensemble et des communes voisines.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 12 650 € : Commune des Laroque d'Anthéron = 1 500 €, CCIMP= 800 €

DONNEES FINANCIERES

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**7 200 €**	MONTANT DEMANDÉ	**5 000 €**
MONTANT PROPOSÉ	**5 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**69,44%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**5 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**34,45%**

OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association a transmis son bilan. **Tous les critères d'attribution ne sont pas respectés** La subvention demandée dépasse 40% du budget prévisionnel

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays	Oui

d'Aix	
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Non
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	1557

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	4000	Marchandises	5500
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	1900
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives	200	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	4900	Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s) La Roque	1500
Locations mobilières et immobilières		**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation		*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions*	
Assurances	300	*sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	5000
Documentation		*Détail par service*	
Divers			
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions	400		
Frais postaux et de télécommunication	80	Fonds Européens	
Services bancaires	58	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers	443	Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes		Camp	800
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations	1980
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	16680	TOTAL RECETTES :	16680

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à La Roque le 13/01/2014

Signature du Président

Cachet de l'Association

Association "La Roque Ensemble"
Rest. Le Grain de Sel
Bd de l'Europe Unie
13640 La Roque d'Anthéron
Tél : 04 42 50 77 27
Siret : 531 326 551 00011

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Decembre 2014
Lieu(x) de réalisation	parking de la salle des fêtes
Contenus et objectifs de l'action	marché de Noël avec animations

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Decembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Parking de la Salle des fêtes
Contenus et objectifs de l'action	marché de Noël avec animations.
Public(s) ciblé(s)	tout
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	400.
Durée de l'action	2e Journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats Alimentation	900	Vente	1500
Prestations de services Animations	5000	Autres produits	
Matières et fournitures Sapins + déco	500	Cotisations	700
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien Jeux enfants	600	Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	5000
Publicité	50	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	150		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	7200	**TOTAL PRODUITS :**	7200

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	1000
Mise à disposition (biens & prestations)	500	Prestations en nature	
Personnel bénévole	500	Dons en nature	100
Total des contributions volontaires	1000	**Total des contributions volontaires**	1100

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente 69,44 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à La Roque
Le 15/01/2014

Cachet de l'Association :

Association "La Roque Ensemble"
Rest. Le Grain de Sel
Bd de l'Europe Unie
13640 La Roque d'Anthéron
Tél : 04 42 50 77 27
Siret : 531 326 551 00011

DOSSIER N° **2014_01007**	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° **117568**	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

FUVEAU CŒUR DE VIE	
PRÉSIDENT	**Madame Chantal IVALDI**
SIÈGE	**21, cours Victor Leydet 13 170 FUVEAU**
OBJET STATUTAIRE	Fuveau Cœur de Vie est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Fuveau. Elle a pour objectif de : - développer l'économie locale - promouvoir les commerces de la commune - augmenter la valeur ajoutée de nos commerces en augmentant la qualité de vie et en valorisant nos traditions provençales.
OBJET DE LA DEMANDE	Fuveau Cœur de Vie propose un « marché de Noël en Provence », les 5, 6 et 7 décembre 2014. Sur le cours Leydet, 60 exposants- payant chacun 80 €- envisagent d'accueillir 6 000 personnes. Pour dynamiser ces 3 jours, une tombola sera organisée.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 37 550 € : CG13 = 10 000 €, Commune de Fuveau = 7 000 €, CCIMP= 1 000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**37 550 €**	MONTANT DEMANDÉ	**10 000 €**
MONTANT PROPOSÉ	**8 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**21,30%**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**8 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**31,16%**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan. **Tous les critères d'attribution ne sont pas respectés** La commune compte moins de 15 000 habitants		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui

	Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
	L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
	L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
	Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
	La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
	Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
	Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Non

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	7000	Marchandises Exposants	4500
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations Tombola	2000.
Fournitures non stockables (eau, énergie)	500	Produits des activités annexes Pub connect	1200
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) CG 13	10.000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 – Services extérieurs Gardiennage	1100	Département (s)	
Sous-traitance générale Sono + Illumination	4400	Commune (s) FUVEAU	7000
Locations mobilières et immobilières Chapiteau	17.000	**Communauté du Pays d'Aix**	10.000
Entretien et réparation		*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	
Assurances	1200	*Détail par service*	
Documentation			
Divers SACEM + SPRE	150		
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications . Communication	5200	CCIMP	1000
Déplacements, missions et réceptions Repas + vin cuit	1000		
Frais postaux et de télécommunication		Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations 37 x 50	1850.
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	37.550	TOTAL RECETTES :	37.550

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Fuveau le 25/10/2013

Signature du Président

Cachet de l'Association

FUVEAU COEUR DE VIE
20, Cours Victor LEYDET
13710 FUVEAU
Association loi de 1901
W 131 005 698

DOSSIER N° 2014_011003/1104/ 1105/1106/1107/1108	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 119334	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

VITRINES ET METIERS DE CABRIES CALAS	
PRÉSIDENT	**Monsieur Stéphane DARDANT**
SIÈGE	**Chez Azurella Expertise , Rue du Queirelet - 13 480 CALAS - CABRIES**
OBJET STATUTAIRE	Vitrines et métiers de Cabriès Calas est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Cabriès Calas. Elle a pour objectif d' : - Organiser et mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de renforcer l'attraction de la commune et sa fréquentation dans nos commerces et entreprises. - Assurer la représentation de ses membres auprès de la Mairie et autres organismes locaux.
OBJET DE LA DEMANDE	Vitrines et métiers de Cabriès Calas propose 6 actions : - 1108- « Annuaire Allo Pro » (septembre 2014): des professionnels de la commune, à destination des 9 000 habitants de la commune - 1106 - « Forum des associations » (septembre 2014): stand des Vitrines et métiers de Cabriès - Calas - 1103 - « Promotion de l'association auprès du public » (2ème trimestre 2014) : au moyen de communications matérielle, visuelle et virtuelle. - 1107 - « Opération commerciale de Noël » (décembre 2014) : tombola et opérations tapis rouges - 1105 - « Deux soirées interprofessionnelles » (mai et novembre 2014) : organisées intégralement par l'association des Vitrines et métiers de Cabriès - Calas - 1104 - « Opération Cartes de fidélité » (printemps-été 2014)
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association n'a sollicité sur un budget prévisionnel global de 18 530 €, aucun autre partenaire.

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**17 140 €**	MONTANT DEMANDÉ	**6 856 €**
MONTANT PROPOSÉ	**6 856 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**40,00 %**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**2 000 €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**10,76 %**
OBSERVATIONS	**Bilan 2013** : L'association n'a pas transmis son bilan, malgré nos relances. **Tous les critères d'attribution sont respectés**		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195) (Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)	
Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	Oui
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	484

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives	210	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	10740	Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	290	**Communauté du Pays d'Aix**	
Entretien et réparation		*Indiquer* ***le montant total*** *des subventions sollicitées auprès de la CPA pour* ***l'année 2014)***	
Assurances		*Détail par service*	
Documentation		..... CPA	6856
Divers (Terre de Commerce)	150	(40% de achats)	
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	6400		
Déplacements, missions et réceptions	390		
Frais postaux et de télécommunication	300	Fonds Européens	
Services bancaires	50	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations	6000
Charges sociales		Autres (à détailler) Dons libres	850
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	18530	TOTAL RECETTES :	18530

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Cabriès, le 20/11/2013

Signature du Président

Mr DARDANT Stéphane

Cachet de l'Association

ASSOCIATION VITRINES & METIERS DE CABRIES / CALAS
RUE DU QUEIRELET
13480 CALAS / CABRIES
SIREN 531 849 032 APE 9499Z
contact@commercabriescabries.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	SEPTEMBRE 2014
Lieu(x) de réalisation	COMMUNE DE CALAS CABRIES
Contenus et objectifs de l'action	

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	SEPTEMBRE 2014
Lieu(x) de réalisation	COMMUNE DE CALAS CABRIES
Contenus et objectifs de l'action	ANNUAIRE – ANNUAIRE PROFESSIONNELLES
Public(s) ciblé(s)	HABITANTS DE LA COMMUNE 9000 PERSONNES
Nombre de participants / exposants	100
Nombre de spectateurs / visiteurs	9000
Durée de l'action	1 AN
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	2100
Achats	3500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	2100
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	1400
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	1400
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3500	**TOTAL PRODUITS :**	3500

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1400 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Calas
Le 20/11/2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION VITRINES & METIERS
DE CABRIES - CALAS
RUE DU QUEIRELET
13480 CALAS-CABRIES
SIREN 531 849 932 APE 9499Z
contact@commercants-cabries.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Septembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Calas
Contenus et objectifs de l'action	Forum des Associations
Public(s) ciblé(s)	9000 pers
Nombre de participants / exposants	100 exps
Nombre de spectateurs / visiteurs	9000 pers
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	1260
Achats	2100	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	1260
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	840
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	840
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	2100	**TOTAL PRODUITS :**	2100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 840....€ représente .....40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Calas.....
Le ..20../..11.../..2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION VITRINES & METIERS
DE CABRIES - CALAS
RUE DU QUEIRELET
13480 CALAS CABRIES
SIREN 531 949 032 APE 9499Z
contact@commercants-cabries.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	2ème Semestre 2014
Lieu(x) de réalisation	CALAS CABRIES
Contenus et objectifs de l'action	PROMOTION DE L'ASSOCIATION AUPRES DU PUBLIC
Public(s) ciblé(s)	8000 - 9000 Personnes
Nombre de participants / exposants	180 commerces
Nombre de spectateurs / visiteurs	8000 - 9000 personnes
Durée de l'action	Sur le semestre 2014
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	1104
Achats	1840	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	1104
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	736
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	736
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	1840	**TOTAL PRODUITS :**	1840

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de ..736..€ représente .....40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Calas..... Cachet de l'Association :
Le ..20../..11.../..2013

ASSOCIATION VITRINES & METIERS
DE CABRIES - CALAS
RUE DU PUITRELET
13480 CALAS-CABRIES
SIREN 531 849 032 APE. 9499Z
contact@vitrines-et-metiers.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	DECEMBRE 2014
Lieu(x) de réalisation	COMMUNE DE CALAS CABRIES
Contenus et objectifs de l'action	OPERATION COMMERCIAL DE NOEL
Public(s) ciblé(s)	HABITANTS DE LA COMMUNE ET CLIENTS DE PASSAGE.
Nombre de participants / exposants	100
Nombre de spectateurs / visiteurs	9000
Durée de l'action	1 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	1380
Achats	2300	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	1380
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	920
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	920
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		.....	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		.....	
TOTAL CHARGES :	2300	**TOTAL PRODUITS :**	2300

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénevole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 920.....€ représente .....40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Calas..... Cachet de l'Association :
Le .20./.11.../.2013

ASSOCIATION VITRINES & METIERS
DE CABRIES - CALAS
RUE DU QUERELET
13480 CALAS/CABRIES
SIREN 531 849 912 APE 9499Z
contact@commerces-cabries.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Mai 2014 / Novembre 2014
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	2 créations soirées interprofessionnelles
Public(s) ciblé(s)	100 Pers
Nombre de participants / exposants	100 Pers
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 Soirées
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :……………….€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :………. €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	3600
Achats	6000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	3600
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	2400
Locations		Etat (à détailler) …………………………	
Entretien		Région (s) …………………………	
Assurances		Département (s) …………………………	
Autres Services extérieurs		Commune (s) …………………………	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	2400
Publicité		Organismes sociaux (à détailler) ………………………… …………………………	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) ………………………… …………………………	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	6000	**TOTAL PRODUITS :**	6000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 2400…€ représente ………40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à…Cabriès………. Cachet de l'Association :
Le .20./.11../.2013

ASSOCIATION VITRINES & METIERS DE CABRIES - CALAS
RUE DU QUEIRELET
13480 CALAS CABRIES
SIREN.531 849 033 APE. 9499Z
contact@commercants-cabries.com

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Printemps - Été 2014
Lieu(x) de réalisation	Calas Cabriès
Contenus et objectifs de l'action	opération Carte de fidélité
Public(s) ciblé(s)	8000 - 9000 personnes
Nombre de participants / exposants	100 commerces
Nombre de spectateurs / visiteurs	8000 - 9000
Durée de l'action	Entre 1 et 3 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	840
Achats	1400	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	840
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	560
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix** CPA	560
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	1400	**TOTAL PRODUITS :**	1400

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de ..560..€ représente .....40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Cabries.....

Le ..20../..11.../..2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION VITRINES & METIERS
DE CABRIES - CALAS
RUE DU GUEITAUET
13480 CALAS-CABRIES
SIREN 531 849 032 APE 9499Z
contact@commercants-cabries.com

DOSSIER N° 2014_01284/1285/1286	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 113336	**1 JUILLET 2014**	**17 JUILLET 2014**	**Non**

COUDOUX – M'TON COMMERCANT	
PRÉSIDENT	**Monsieur David DEBATY**
SIÈGE	**Centre Commercial Maubequi - 13 111 COUDOUX**
OBJET STATUTAIRE	M'ton Commerçant est une association regroupant les commerces et artisanats de la commune de Coudoux. Elle a pour objet de : - redynamiser le centre commercial par des actions d'animations gratuites, tout public, - créer, avec l'aide de la mairie, « un bien vivre » dans le village, - créer une cohésion entre les commerçants de la commune.
OBJET DE LA DEMANDE	La demande concerne 3 actions : - 1284 -« La Fête des Mères » (24 mai) : défilé de mode avec présentation de la robe de mariée sur Harley Davidson. Animations avec 15 artisants/exposants, concert gratuit. - 1285 - « Fête du 14 juillet » (12 juillet) : spectacle de danse (clubs de danse de Rognac) , animation DJ et grillades party. Manèges et churros. - 1286 - « Marché de Noël » (20 et 21 décembre) : marché couvert avec décoration des commerces, distribution aux enfants de cadeaux par le Père Noël. Stand photo et prise de photos avec le Père Noël. Vin et chocolat chaud offerts . Spectacle de chippendales en Père Noël.
DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE, FISAC	La commune de Coudoux a déposé un dossier FISAC
AUTRES PARTENAIRES	Pour 2014, l'association a sollicité sur un budget prévisionnel global de 9 450 € : Commune de Coudoux = 4 000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION	**9 450 €**	MONTANT DEMANDÉ	**3 780 €**
MONTANT PROPOSÉ	**3 780 €**	TAUX DE COUVERTURE 2014	**40,00 %**
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	**- €**	TAUX DE COUVERTURE 2013	**-**
OBSERVATIONS	**Tous les critères d'attribution sont respectés**		

CRITERES D'ATTRIBUTION définis en Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 (délibération 2011-A195)

(Cette grille de critères est une aide à la décision mais leur application n'est pas systématique. Pour l'attribution de la subvention, sera pris aussi en compte la qualité des animations ainsi que la dynamique de l'association. Les situations particulières doivent être débattues par la Commission compétente qui donne son avis en tenant compte éventuellement du nombre d'adhérents et/ou du nombre d'habitants de la commune.)

Les associations doivent avoir un caractère commercial et/ou artisanal ; les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles	Oui
Ces associations doivent représenter les commerces et artisans de pôles de proximité, ce qui exclut les zones commerciales périphériques	Oui
Le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Oui
La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de	Oui

l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets mais une aide au démarrage de la structure est envisageable si elle est liée à un projet d'animation	
Le projet faisant l'objet de la demande doit faire partie d'une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité. Ainsi, seront subventionnées des animations structurantes. Les animations ponctuelles telles que les illuminations de Noël ne pourront entrer dans ce cadre	Oui
L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre	Oui
L'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il lui est demandé de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine. A titre exceptionnel et pour une action ayant un caractère exceptionnel et ponctuel, une association a la possibilité de re-solliciter la CPA, qui se réserve le droit d'acceptation ou de refus de la subvention	Oui
Le montant de la subvention demandé ne pourra excéder 40 % du budget prévisionnel des actions sauf s'il s'agit de la création d'une association de commerçants auquel cas le montant pourra atteindre 50 % du budget global la première année.	Oui
La demande de subvention devra être accompagnée de l'avis du maire de la Commune du siège de l'association ou de son représentant.	Oui
Les animations subventionnées doivent intervenir dans des zones de commerces de proximité et non des zones de centres commerciaux.	Oui
Le montant des subventions sera plafonné en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée : a. 3 000 € pour les communes de moins de 3 000 habitants b. 5 000 € pour les communes comprises entre 3 000 et 9 000 habitants c. 8 000 € pour les communes comprises entre 9 000 et 15 000 habitants d. 12 000 € pour les communes entre 15 000 et 50 000 habitants e. 15 000 € pour les communes de plus de 50 000 habitants.	Oui

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	1220 €

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, prestations de services**	
Achats de spectacles, expositions	4000	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	450	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		**74 – Subventions d'exploitation**	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	2000	Région (s)	
61 – Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	4000
Locations mobilières et immobilières	2000	**Communauté du Pays d'Aix** ..... *Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2014)* *Détail par service*	3780
Entretien et réparation			
Assurances			
Documentation			
Divers			
62 – Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	1000		
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		**75 – Autres produits de gestion courante**	
Salaires bruts		Cotisations	450
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		**76 – Produits financiers**	
67 – Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 – Dotations aux amortissements et provisions		**78 – Reprise sur amortissements et provisions**	

TOTAL DÉPENSES :	9450 €	TOTAL RECETTES :	9450

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Coudoux le 8/04/2014

Signature du Président

Cachet de l'Association

M'TON COMMERCANT
Association des Commerçants et Artisans de Coudoux
Centre Commercial Maubéqui 13111 COUDOUX
W131001335

2014 - 1284 (1)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	24 Mai 2014 - Fête des mères
Lieu(x) de réalisation	Centre Commercial Mauboqui Coudoux
Contenus et objectifs de l'action	Défilé de mode et exposition de Artisans
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	entre 250 et 500
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	1000	Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	1520	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1210
Honoraires	100	**Communauté du Pays d'Aix**	1240
Publicité	330	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		Tresorerie de l'Association	650
TOTAL CHARGES :	3100	**TOTAL PRODUITS :**	3100

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1240 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Coudoux
Le 1/04/14

Cachet de l'Association :

M'TON COMMERCANT
Association des Commerçants et Artisans de Coudoux
Centre Commercial Mauboqui 13111 COUDOUX
W131004335

2014-01285

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	12 Juillet 2014 -
Lieu(x) de réalisation	Centre Commercial MAUBEQUI COUDOUX
Contenus et objectifs de l'action	Spectacle de danse, animation DJ et gulleade party
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	20
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	1 Journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	1020	Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	1000	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1440
Honoraires	500	**Communauté du Pays d'Aix**	1200
Publicité	330	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) Trésorerie Association.	360
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3000	**TOTAL PRODUITS :**	3000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1200..€ représente .....40.. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à....Coudoux.....
Le ..6...../..04../..14...

Cachet de l'Association :

M'TON COMMERCANT
Association des Commerçants et Artisans de Coudoux
Centre Commercial Maubéqui 13111 COUDOUX
W131004336

2014-01286

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Du 21 Décembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Centre Commercial MAUBEQUI COUDOUX
Contenus et objectifs de l'action	Marché couvert de Noël, Spectacle et père Noël
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	entre 700 et 800
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	2500	Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	420
Services extérieurs		**Subventions demandées :**	
Locations	370	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1350
Honoraires		**Communauté du Pays d'Aix**	1340
Publicité	330	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) ..... Trésorerie Association	240
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3350	**TOTAL PRODUITS :**	3350

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		**Total des contributions volontaires**	

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 1340 € représente 40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Coudoux
Le 8/04/14

Cachet de l'Association :

M'TON COMMERCANT
Association des Commerçants et Artisans de Coudoux
Centre Commercial Maubèqui 13111 COUDOUX
W131004335

CONVENTION 2014

Programme de subvention aux associations de proximité

Entre

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA), Hôtel de Boadès, 8 Place Jeanne d'Arc, BP 322, 13611 Aix-en-Provence Cedex 1,

représentée par Madame Le Président, Maryse JOISSAINS-MASINI,

d'une part,

Et

L'Association dénommée Association des Vitrines et Métiers de Pertuis, 62, place jean Jaurès, 84 120 Pertuis, déclarée à la sous-préfecture d'Apt, le 2 août 2007,

et représentée par son Président, Monsieur Eugène HERMITTE,

d'autre part,

VU l'article 10 de la loi N° 2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le décret n°2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321,

VU les demandes de l'association enregistrées au guichet unique sous les numéros : 2014_00829, 2014_00830, 2014_00832, 2014_00833, 2014_00834 et 2014_00835,

VU la délibération du Conseil Communautaire N° 2009-A142 du 29 juillet 2009 portant délégation de fonction et de signature,

VU la délibération du Conseil Communautaire N° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau,

VU la délibération N° 2011-A195 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 approuvant les critères d'attribution de subvention au profit des associations de commerçants et artisans de pôles de proximité,

VU la délibération N°2014-..... du Bureau Communautaire du 17 juillet 2014, relative à l'attribution de subvention aux associations de proximité,

Préambule

La politique d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix en faveur des associations de proximité a pour but de favoriser l'activité commerciale et artisanale de proximité ; des associations de commerces de proximité, pourvues de projets de dynamisation des centres villes ou villages du Pays d'Aix.

Les associations soutenues par la CPA doivent :

- Représenter les commerces et artisans de pôles de proximité ;
- Participer à une stratégie de dynamisation pour le maintien du tissu commercial de proximité.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1. Objet de l'Association

La présente convention a pour objet d'établir les obligations contractuelles entre la CPA et l'Association des Vitrines pour la réalisation de l'objet défini à l'article 2, qui constitue un partenariat entre les deux parties.

Article 2. Descriptif de l'action élaborée par l'association

L'Association des Vitrines de Pertuis conformément au projet qu'elle a élaboré s'engage à réaliser les six actions suivantes :

- Exposition « Cœur de Ville », mars 2014 : mise en valeur des commerçants et des produits locaux, en partenariat avec les écoles.
- L' «Heure Rosé », juillet – août 2014 : tous les vendredis soirs avec la participation des adhérents de l'association.
- « Festival du tatouage », 12 et 13 juillet 2014 : dans le but de créer un lien entre les différences, les vacanciers et les Pertuisiens.
- « Pertuis a la patate », septembre 2014 : découverte des produits locaux, avec 30 exposants et participants.
- « Fête de l'automne », novembre 2014 : marché gourmand avec découverte de produits régionaux des autres régions.
- « Fête des lumières et de la glace », décembre 2014 : attirer une clientèle en proposant des activités aux enfants.

Article 3. Durée de la Convention

La présente convention est établie pour l'année 2014 soit jusqu'au 31/12/2014.

Article 4. Montant de la subvention et modalités de versement

Il est accordé à l'association Vitrines de Pertuis une subvention d'un montant total de 26.000 €, soit 32,38 % du budget prévisionnel.

La participation de la CPA fera l'objet de deux versements.

Un premier versement d'un montant égal à 70% de la subvention votée à la date de signature de la présente convention.

Le solde de 30% sera versé suite à la transmission d'un décompte financier définitif (état des paiements, présentation des factures correspondantes et un bilan qualitatif des actions menées) certifié par vous-même et le trésorier de l'association.

Si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA ne sera pas réévaluée;

A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Les subventions seront versées sur le compte suivant : CIC Lyonnaise de banque : 10096 18114 00026207201 52 dont le titulaire est « Les Vitrines de Pertuis ».

Article 5. Conditions d'utilisation

5.1 Suivi d'utilisation – Engagement de l'association

L'association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'aboutissement du projet tel qu'il est défini à l'article 2 de la présente convention, et à réaliser l'ensemble des actions prévues.

Elle s'engage notamment à informer régulièrement la Communauté du Pays d'Aix de l'état d'avancement de ce projet et des actions qu'il comporte.

Elle s'engage à faire participer la Communauté au Comité de Pilotage mis en place avec les autres partenaires pour la réalisation de ces travaux.

5.2 Obligations de communication

L'Association s'engage à :

- apposer le logo de la Communauté du Pays d'Aix sur l'ensemble des productions et supports de communication liés à la réalisation des opérations visées à l'article 2 de la présente convention,, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses justifiées.
- Ainsi qu'à faire valoir la participation de la C.P.A. dans l'ensemble de sa production de communication.

Elle s'engage à appliquer à cet effet la Charte de Communication établie par la Direction de la Communication de la C.P.A.. Elle se mettra en rapport avec le Directeur du Service (Tél : 04 42 93 85 55) dans les huit jours suivant la date de la signature de la convention afin d'en formaliser les modalités de mise en œuvre.

Des photographies et tout élément matériel permettant d'établir la réalité de cette mise en valeur seront produits à l'intérieur des documents intermédiaires et de bilan.

Article 6. Obligations de l'association

6.1. Obligations générales applicables à l'association signataire

L'association signataire s'engage à :

- fournir à la C.P.A. une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, du bilan du dernier exercice connu ainsi que tout document faisant connaître les résultats d son activité,
- accepter le contrôle de la Communauté du Pays d'Aix ou des personnes qu'elle pourra désigner à cet effet, ce contrôle pourra notamment consister en la production des pièces justificatives des dépenses et de tout autre document,
- ne pas employer tout ou partie des sommes versées sous la forme de subventions à d'autres associations, sociétés, collectivités privées ou œuvres,
- reverser à la Communauté du Pays d'Aix la subvention, ou la partie de celle-ci, qui n'aura pas été employée en vue de l'objet prévu pour son attribution dans l'année qui suit celle de cette attribution ou dans les délais impartis pour son utilisation.

6.2. Obligations spéciales applicables à l'association signataire dans certaines hypothèses

Lorsque la subvention prévue à la présente convention est affectée à une dépense déterminée, l'association est tenue de produire, dans les six mois suivant la fin de l'exercice, un compte rendu financier, établi selon des modalités fixées par arrêté du Premier Ministre, qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Article 7. Responsabilité

Aucune action réalisée par l'association, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra à quelque titre que ce soit, engager la responsabilité de la C.P.A.

Par ailleurs, pour réaliser les différentes actions objet de la présente convention, l'Association devra être assurée civilement pour l'ensemble des dommages qui pourraient être causé du fait de ses interventions.

De manière générale l'association devra se trouver en situation régulière au regard des organismes sociaux et fiscaux ainsi que les dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale.

Article 8. Résiliation de la Convention

En cas de non conformité aux dispositions de l'article 2, ainsi qu'en cas de non respect des engagements visés aux articles 5 et 6, la C.P.A. se réserve le droit, après mise en demeure, d'annuler le montant de la subvention restant à verser, ainsi que de demander la restitution de tout ou partie des sommes déjà perçues.

L'association qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Elle s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de la perception.

En cas de contentieux portant sur l'application de la convention,et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal compétent.

Article 9. Signataires

La présente convention comprenant 9 articles est établie en trois exemplaires originaux destinés à chacune des parties. Elle est dispensée de droit de timbre et d'enregistrement.

Fait à Aix-en-Provence, le

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,

Le Président de l'Association des Vitrines de Pertuis

En application de la délibération n°.....
Du

Maryse JOISSAINS MASINI

Eugène HERMITTE

2014_B313

OBJET : Développement économique et emploi - Commerce et artisanat - Attribution de subventions aux associations de proximité

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

22 JUIL. 2014